



OGEC de L'Ensemble scolaire
SAINT JOSEPH
15 rue du Capitaine Soyer
93310 Le Pré Saint Gervais
Tel : 01.48.45.30.10

ELEMENTS TARIFAIRES 2026-2027

CONTRIBUTIONS ANNUELLES DES FAMILLES

	Scolarité	Frais fixes	Total
Maternelle	737.80 €	507.00 €	1244.80 €
Ecole (CP-CE1)	741.40 €	567.70 €	1309.10 €
Ecole (CE2- CM1-CM2)	741.40 €	595.70 €	1337.10 €

Le théâtre et les cours d'anglais pour les élèves de maternelle et d'élémentaire sont inclus dans les frais fixes.

	Scolarité	Frais fixes	Total
Collège	737.50 €	534.10 €	1271.60 €

A partir du troisième enfant inscrit dans l'Etablissement, la scolarité est gratuite hors frais fixes et cotisations diverses.

COTISATIONS DIVERSES INDIVIDUELLES ET FAMILIALES

Les cotisations ci-dessous sont facturées au premier trimestre et reversées aux organismes bénéficiaires.

Cotisations individuelles : Assurance St Christophe globale pour tous les élèves de l'établissement, donc obligatoire, cotisation diocésaine, Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, Union Régionale des OGEC, UGSEL- Fédérations sportive de l'enseignement catholique, Basilique 93.

Cotisations familiales : caisse de solidarité de l'Etablissement, A.P.E.L (Cotisation volontaire).

Attention. N'ayant pas reçu le détail de toutes les cotisations en date d'impression, vous en trouverez ci-dessous l'estimation sujette à changements minimales.

	Cotisations individuelles	Cotisations familiales	Total
Maternelle/Ecole	73.40 €	35.90 €	109.30 €
Collège	93.30 €	35.90 €	129.20 €

ACOMPTES DE REINSCRIPTION

Les réinscriptions s'effectueront en mars 2027. La somme demandée s'élèvera à 115 € répartis comme suit : frais de dossier = 25 €, avance sur contribution des familles = 90 €.

PRECISIONS CONCERNANT LES FACTURES / RELEVÉS DE CONTRIBUTION

Les factures sont trimestrielles et adressées fin septembre, fin décembre et fin mars. Les factures intègrent :

PRIMAIRE	COLLEGE
<ul style="list-style-type: none">- La contribution des familles- Les forfaits demi-pension- La garderie (maternelle) – <i>si inscription</i>- L'étude du CP au CM2 - <i>si inscription</i>- Sorties et voyages scolaires- Acomptes et frais de réinscription- La danse <i>si inscription</i> (150 euros par an)	<ul style="list-style-type: none">- La contribution des familles- Les forfaits demi-pension- Les fournitures pour les cours d'Arts plastiques (7 € annuels sur la facture du 1^{er} trimestre).- <i>Pour les 6^{ème} uniquement</i> : deux tee-shirts de l'Association sportive Saint-Joseph pour les cours d'EPS (soit l'ensemble 10 euros sur la facture du 1^{er} trimestre).- Sorties et voyages scolaires- Acomptes et frais de réinscription- La danse <i>si inscription</i> (150 euros par an)

Paiement trimestriel : à réception de la facture par chèque à l'ordre de : Ensemble scolaire Saint-Joseph.

Paiement mensuel (conseillé) : 9 prélèvements automatiques du 10 octobre 2026 au 10 juin 2027.

Prélèvement SEPA

Pour les familles non encore référencées dans notre logiciel bancaire, il conviendra de remplir le formulaire de mandat SEPA qui sera à signer et à accompagner d'un RIB/IBAN.

En cas de changement de références bancaires, un nouveau mandat devra être signé. Sinon les mandats de l'année 25-26 seront reconduits automatiquement.

Aucun document ne sera à envoyer à votre établissement bancaire.

Impayés :

L'établissement intentera toute action jugée nécessaire pour recouvrer les sommes impayées.
En outre, en cas d'impayés l'établissement se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante.

Rejets bancaires

Les frais liés aux rejets de prélèvement ou de chèques bancaires déposés et non provisionnés seront facturés aux familles sur le relevé de contribution de la période suivante soit 15 euros par rejet.

Résiliation :

En cas d'arrêt de la scolarité en cours d'année scolaire, le coût annuel de la scolarisation reste dû au prorata temporis de la période écoulée.

DEMI-PENSION

La demi-pension est un service facultatif proposé aux familles et le nombre de jours du forfait est déterminé par les parents. Les jours choisis devront être les mêmes chaque semaine.

Les demi-pensionnaires ont des badges magnétiques leur servant toute l'année : ce badge permet de vérifier la présence de l'élève à la demi-pension. Tout badge perdu ou inutilisable devra être remplacé au prix de 10 €.

MATERNELLE	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS
Septembre à décembre	91.50 €	183.00 €	274.50 €	366.00 €
2 ^{ème} Trimestre	68.20 €	136.40 €	204.50 €	273.00 €
3 ^{ème} Trimestre	68.20 €	136.40 €	204.50 €	273.00 €

ELEMENTAIRE COLLEGE	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS
Septembre à décembre	93.00 €	186.00 €	278.50 €	371.00 €
2 ^{ème} Trimestre	69.20 €	138.50 €	207.60 €	277.00 €
3 ^{ème} Trimestre	69.20 €	138.50€	207.60 €	277.00 €

Repas occasionnel :

Chaque élève peut se procurer un carnet de 5 tickets-repas au prix de 34 € pour déjeuner exceptionnellement et ce quel que soit le motif du déjeuner. Ce carnet est utilisable sans limite de date et ne sera pas remboursable. Un ticket sera remis à chaque passage exceptionnel au self.

Les inscriptions trimestrielles donnent lieu à remboursement en cas d'absence à partir d'une semaine justifiée par un certificat médical. La régularisation sera effectuée au troisième trimestre.
Toute inscription non annulée par lettre avant le 15 décembre 2026 pour le 2^{ème} trimestre et le 15 mars 2027 pour le 3^{ème} trimestre sera reconduite automatiquement.

CAUTION POUR LES LIVRES POUR LES ELEVES DU COLLEGE

Un chèque de caution de 100 € est demandé en début d'année scolaire. Il n'est pas encaissé et sera restitué entièrement en fin d'année si les livres n'ont pas été endommagés ou perdus.

CARNETS DE LIAISON, CAHIERS D'EXERCICES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES POUR TOUS LES ELEVES (1^{er} et 2nd degré)

Le **carnet de liaison** et certains **cahiers d'activités pédagogiques** seront remis aux élèves et facturés au premier trimestre.

Pour les élèves de 6^{èmes} ayant choisi l'**option chinois** seront fournis un livre, un cahier d'écriture et deux cahiers d'activité. Ceux-ci apparaîtront sur le relevé de contribution du premier trimestre.

TARIFS ETUDE/GARDERIE

Etude : du CP au CM2 - de 16h30 à 17h30. Sortie uniquement à partir de 17h40 et jusqu'à 18h au plus tard.

Garderie : Maternelle - de 16H30 à 18h00 au plus tard. Sortie à partir de 17h30

Les jours choisis doivent être les mêmes chaque semaine.

	1 JOUR	2 JOURS	3 JOURS	4 JOURS
Septembre à décembre	86.00 €	172.00€	258.00 €	344.00 €
2 ^{ème} Trimestre	64.00 €	128.50 €	193.00 €	257.00 €
3 ^{ème} Trimestre	64.00 €	128.00 €	192.00 €	256.00 €

Un élève peut rester exceptionnellement à l'étude ou à la garderie au prix de 6,50 €. L'enseignante doit être prévenue préalablement. Garderie et Etude sont payantes à partir de 16h30.